Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 056-215601337-20260401-2026_04_10-DE

COMMUNE DE MISSIRIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six le **1er AVRIL** à 19 heures 30 les membres du Conseil Municipal de MISSIRIAC se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Christelle MARCY, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122 du Code Général des Collectivités Locales.

Date de convocation : 25 mars 2026

Etaient présents : MARCY Christelle, ROUGIÉ Alexandre, TOUZE Isabelle, BELZIC Florence, LE CALLOCH Franck, LE GALL Dominique, FRABOULET Adélaïde, GOURSAT Joël, LATTE Nadège, JOSSET Régis, MOREL Karine, LE BOUQUIN Goulwenn, SEVETTE Thierry, TREGARO Marie

Absent donnant pouvoir : 1 – Agnès FRANCOIS donnant pouvoir à Christelle MARCY

Isabelle TOUZE a été élu (e) secrétaire

N° 2026 – 04 - 10

OBJET : Prix d'un terrain « Rue du Bois de la Rabine »

Madame Le Maire invite les membres du conseil municipal à se prononcer sur la vente d'un terrain de 709 m² situé « Rue de la Rabine ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **décide de fixer le prix à 80 € TTC le m²**
- **nomme Maître LE BORGNE Fabienne, Notaire à MALESTROIT pour la rédaction des actes de vente**
- **autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire**

Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
Christelle MARCY

MAIRIE de MISSIRIAC 56 (Morbihan)